

Lancement du Club des Testeurs de Logiciels au sein de l'IFEC

PAR NICOLAS BOLLÉ

Il s'agit d'une initiative collaborative pour optimiser l'utilisation des outils logiciels dans le domaine des cabinets d'expertise comptable.

Dans un environnement professionnel où la technologie occupe une place prépondérante, **le syndicat IFEC est ravi d'annoncer la création du Club des Testeurs de Logiciels**. Ce Club innovant vise à fédérer les experts-comptables, membres de l'IFEC, autour de l'évaluation et de l'optimisation des logiciels comptables.

La Commission innovation a pour ambition d'accompagner les cabinets membres de l'IFEC de manière pragmatique, avec des outils concrets et utiles pour les dirigeants de cabinets, les collaborateurs et leurs clients. Ces outils permettent aux cabinets d'améliorer, de développer, d'enrichir et de pérenniser leur organisation globale tant sur les relations internes avec les collaborateurs que sur les relations avec les clients.

La Commission innovation est très sensible à la pratique professionnelle du quotidien et surtout aux cas d'usages des outils.

Concrètement, la Commission agit en ce sens :

→ **Un travail de veille** du marché des applications et logiciels est réalisé au quotidien dans le but de rechercher des nouveaux outils. Si cette recherche permet de déceler un outil intéressant, la Commission prend contact avec l'éditeur afin de réaliser une visioconférence de 15 minutes portant sur : le domaine du cabinet concerné, la présentation de la

valeur ajoutée, le mode opératoire et la vision stratégique. Si, lors d'une réunion, la Commission estime qu'il serait intéressant d'aller plus loin avec cet éditeur, une visioconférence de 45 minutes est réalisée lors de la réunion mensuelle.

→ **Une réunion** de la Commission est **tenue mensuellement**, pour réaliser l'analyse des nouveaux outils et éditeurs. Nous mettons à disposition sur EXPERTS-LAB (plateforme de formation en ligne de l'IFEC) les visioconférences de démonstration des outils, réalisées par les éditeurs qui ont retenu notre attention et nous paraissent intéressants pour nos consœurs et nos confrères, et ceci depuis plusieurs années ;

→ Nous animons des **conférences** sur les **sujets numériques** lors des Congrès et du Salon Innovation de l'IFEC ;

→ **Création et mise en place de la plateforme SKIFEC** pour améliorer et faciliter le recrutement de collaborateurs (à découvrir dans le dossier de ce numéro) ;

→ **Création du Club des Testeurs de Logiciels.**

Le Club des Testeurs de Logiciels a été créé dans le but d'apporter une réponse concrète, pratique et structurée aux besoins des cabinets d'expertise comptable. Nous avons constaté lors de nos différentes manifestations un besoin de nos consœurs et de nos confrères de connaître les outils, de manière objective et impartiale, sous l'angle de l'utilisation et des apports pour leurs propres cabinets.

Nous souhaitons que le Club des Testeurs de Logiciels réponde aux craintes des cabinets : répondre aux attentes des dirigeants des cabinets dans l'optimisation de leur production, et surtout pouvoir rassurer leurs propres collaborateurs sur l'expérience utilisateur, notamment lors d'un changement d'applications ou de logiciels, source de craintes de nos collaborateurs.

Concrètement, nos actions seront les suivantes :

- 1/ Communication de la création du Club et recrutement de cabinets-membres souhaitant participer au Club ;
- 2/ Sondage des outils utilisés par les cabinets-membres du Club ;
- 3/ Interview du cabinet avec démonstration de l'usage et explication des avantages de l'outil.

L'évaluation des outils concernera les outils de :

- Production comptable ;
- Production paye ;
- Support de missions de conseils ;
- Support de gestion d'entreprise et de cabinet.

L'organisation du Club des Testeurs de Logiciels repose sur une organisation collaborative : ce Club est composé des membres de la Commission innovation et des cabinets testeurs de logiciels, membres de l'IFEC, qui souhaitent participer au Club. L'intelligence collective permettra également de nourrir les travaux de veille de la Commission innovation, des outils utilisés par des confrères pourraient être mis en lumière alors même que la Commission n'aurait pas identifié cet outil.

Nous avons déjà réalisé un premier test d'un logiciel de paye. En raison de l'actualité liée à SILAE, nous avons mis en place le Club des Testeurs de Logiciels. Ce premier test a été réalisé sur l'outil YEAP.

Les dirigeants de cabinet, avec leur vision stratégique, étaient 100 % favorables pour cet éditeur. Les tests pratiques ayant été réalisés par les collaborateurs, ceux-ci étaient également favorables dans la même mesure, en émettant des points de réserves sur certains aspects.

Il y a une vraie complémentarité entre la vision stratégique de l'expert-comptable et la vision pratique du collaborateur.

Les testeurs faisant partie de ce Club procéderont à l'évaluation de manière structurée sur la base d'un questionnaire à remplir et comprenant (note entre 0 et 10) :

- La facilité de prise en main ;
- La facilité d'utilisation ;
- Les fonctionnalités ;
- La personnalisation ;
- Les intégrations (API) ;
- La documentation ;
- La collaboration client.

Ils pourront donner leur avis sur les points forts, les points faibles et établir une notation globale (sur 5 étoiles) de l'outil.

Pour devenir membre du Club, le recrutement sera réalisé par l'intermédiaire d'un questionnaire dans le but de recenser les outils utilisés au cabinet, un outil que vous souhaitez mettre en avant ainsi que votre accord quant à la participation aux tests des nouveaux outils.

Les travaux seront restitués aux membres de l'IFEC par l'intermédiaire de plusieurs supports écrits, vidéos et conférences au Congrès de l'IFEC ou lors du Salon Innovation.

Il n'y aura aucune limite aux outils analysés. Nous souhaitons aller bien au-delà des éditeurs traditionnels de la profession comptable. Avec ce Club des Testeurs de Logiciels, l'IFEC complète son accompagnement pratique des membres de l'IFEC.

Avec le lancement du Club des Testeurs de Logiciels, l'IFEC réaffirme son engagement envers l'innovation. Nous encourageons tous les membres intéressés à participer activement à cette initiative passionnante et prometteuse pour notre profession.

La Commission innovation s'intéresse naturellement aux sujets de la facturation électronique et de l'intelligence artificielle. Nous n'oublions pas et nous tenons compte du niveau d'écart qui existe entre les différents cabinets, et ceci quelle que soit la taille du cabinet.

" Je vais vous faire un aveu, en tant que Président de la Commission innovation. Mon cabinet de 15 collaborateurs bénéficie d'un délit d'initié... Les réunions de la Commission m'ont permis d'échanger et de réfléchir sur l'organisation de mon cabinet. Cette réflexion m'a permis de cibler les outils essentiels et m'ont permis de soulager le travail de mes collaborateurs et de trouver des solutions pratiques.

En suivant, mois après mois, les travaux de la Commission innovation, en structurant petit à petit mon cabinet, je réussis à établir 90 % des bilans du 31/12... le 31/03. Je vais maintenant vous faire une confidence, mais que cela reste entre nous : tous les adhérents membres de l'IFEC peuvent bénéficier de ce même délit d'initié en suivant nos actions sur EXPERTSLAB, et en participant au Club des Testeurs de Logiciels.



Nicolas BOLLÉ
Président de la Commission Innovation IFEC